

Les associations : AAVRE, ADHAM, APESC, Auffargis Environnement, CSHVC, EPAC
Habitants de Beauséjour, La Midorge, La Saint-Lambert, Pour Gometz, Quartier Petit Chevincourt
Saint-Rémy Environnement, Sauvegarde de Cernay, Vivre à Forges, VHSR
et
L'Union des Amis du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse

INTERCOMMUNALITE

Aujourd'hui et demain

Quels enjeux pour les communes du parc ?

Plus de 400 personnes ont participé à la réunion publique « Intercommunalité aujourd'hui et demain. Quels enjeux pour les communes du Parc ? » qui s'est tenue le 4 mai 2015 à Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Cette affluence est la preuve que les habitants et leurs élus sont préoccupés par la nouvelle organisation territoriale qui va dessiner l'avenir du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. En conséquence, les associations organisatrices de cette réunion souhaitent continuer à informer les citoyens pour que les décisions soient prises en toute transparence et dans le respect de l'intérêt général.

MOTION

Considérant la volonté manifeste des habitants de contribuer au débat sur les futurs périmètres des intercommunalités au sein du territoire du Parc naturel,

Considérant que le maintien de l'équilibre fragile entre environnement, ruralité, urbanisation, activité économique et respect de la charte du Parc est vital pour la sauvegarde de ce Parc naturel régional périurbain,

Considérant que les explications des intervenants à la table ronde n'ont pas permis de répondre à certaines interrogations des habitants notamment sur le bien fondé du rattachement éventuel de leur commune à une autre structure intercommunale,

Les associations organisatrices de la réunion publique du 4 mai décident :

- ➔ De poursuivre le dialogue avec les différents acteurs concernés qui accepteront de les recevoir,
- ➔ De publier leurs réponses sur le site www.notreinterco.fr,
- ➔ De continuer à informer les habitants sur les conséquences de la réforme territoriale en cours de discussion au Parlement (échelles et compétences des intercommunalités).

Elles demandent que les communes partenaires historiques du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse cherchent **ensemble** le cadre intercommunal le plus approprié pour préserver l'intégrité de ce « territoire d'intérêt métropolitain » et poursuivre la mission initiale du Parc qui est la protection de la nature et l'accueil des populations.

Elles appellent de leurs vœux une approche réellement participative et collective pour l'élaboration d'un projet de territoire conforme aux orientations de la charte du Parc.

Elles rappellent que c'est l'engagement de tous, dans une démarche similaire, qui a conduit avec succès à la création du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

www.notreinterco.fr

